



Le + syndical

LETTRE MENSUELLE
de la section syndicale CFE-CGC
du Groupe Gfi Informatique
www.fieci-cgc.org/cgcfgi
cgcfgi@free.fr / tél 06 83 09 41 92

N° 159 - 14 décembre 2012

Mutuelle 2013 :
forte poussée de fièvre !

L'équipe CFE-CGC présente toutes ses excuses à ses fidèles lecteurs car elle a dû renoncer,

exceptionnellement et pour les raisons précisées ci-après, à remettre à la direction sa lettre mensuelle de novembre 2012 à la date impérative du 27 novembre 2012.

Conséquence : la CFE-CGC était absente du mail syndical de fin de mois reçu par chaque salarié via sa boîte mail Gfi, mais également de l'espace de publication réservé aux « représentants du personnel » dans l'intranet Gfi.

Cette « absence de communication » à la date prévue, s'explique par les raisons suivantes qui ont dévoré notre temps et nos ressources humaines :

- un accroissement très important d'appels au secours de salariés confrontés à de graves difficultés (menaces de licenciement notamment),

- un investissement particulièrement lourd dans le dossier très technique de la mutuelle afin de tout tenter jusqu'au dernier jour (31 décembre 2012) pour limiter les hausses de cotisation actuellement en gestation qui seront supportées par les salariés à partir de janvier 2013.

Nous sommes persuadés de votre compréhension face aux priorités que nous avons choisi d'honorer.

Pour l'équipe CFE-CGC
Alina TORTOCHAUT
DSC
UES Gfi Informatique

En cette fin d'année, la direction semble frappée par un virus inconnu entraînant des symptômes inquiétants :

- une forte fièvre qui lui fait perdre tout sens des réalités :

alors que le déficit 2012 de la mutuelle semble s'annoncer moins élevé qu'on ne pouvait le craindre (8% vs plus de 11% initialement envisagés), les représentants de la direction s'obstinent à vouloir imposer une augmentation des cotisations de 10% au global, alors que, compte-tenu de la baisse des frais de gestion, 5% pourraient suffire !

- une baisse d'audition qui la rend sourde aux voix qui s'élèvent, notamment celle de la CFE-CGC soutenue par celle de la CFTC, pour lui rappeler que seule comptent dans ce dossier, la défense des intérêts des salariés et de l'entreprise :

les assureurs ont exigé « à la louche » à un moment donné, une augmentation des cotisations de plus de 11%, mais aujourd'hui la donne a changé(cf supra).

Les salariés et l'entreprise doivent payer le prix juste pour maintenir le niveau de leurs garanties santé avec une gestion de qualité : ils ne sont pas là pour renflouer les caisses des assureurs !

- un perte de vision qui la rend aveugle aux conséquences du scénario incohérent qu'elle veut imposer aux salariés pour 2013:

alors que le déficit de la mutuelle est essentiellement dû à l'augmentations des taxes gouvernementales, et que sa résorption devrait donc peser de façon égale sur tous via une augmentation des taux de cotisation égale pour tous, la direction fait le choix d'opposer les salariés les uns aux autres :

+1,9% d'augmentation de la cotisation portant sur leur part de salaire <36,3K€(PMSS), mais +28% au-delà ! Les familles sont dans le collimateur puisque la sur-cotisation conjoint serait augmentée respectivement de + 28% et ...+63% !

La CFE-CGC est très dubitative sur la façon d'agir de la direction, laquelle entraîne dans son sillage les syndicats SUD Groupe Gfi, CGT et CFDT, héla, frappés du même virus par effet de contagion !

Le nouveau courtier conseil de la direction, Adding, ne semble pas motivé à prendre son bâton de pèlerin pour ramener les assureurs à des exigences plus raisonnables.

Et, cerise sur le gâteau, la direction a annoncé elle-même que son ancien courtier conseil, Verspieren, lui avait fait une proposition ferme avec 5% d'augmentation globale des cotisations, proposition qu'elle aurait repoussée : allez comprendre !

Pour sortir de cet imbroglio avant la date butoir du 31 décembre 2012, la CFE-CGC propose à la direction une thérapie de choc à base de comprimés de bons sens : 2 le matin, 2 le midi et 2 le soir !

Les symptômes pourraient alors disparaître rapidement...ce que nous espérons tous !



Pour mémoire : le financement de la « mutuelle » est composé d'une part salariale correspondant à 38% de la cotisation totale, et d'une part patronale (versée par la direction de GFI) correspondant à 62% de la cotisation totale (cotisation pour un salarié seul avec ses enfants).

Aujourd'hui, un salarié payé au salaire moyen de l'UES GFI (40K€ annuels) verse une cotisation annuelle (pour lui et ses enfants) de 385€ (32€ par mois); la direction quant à elle, verse une cotisation annuelle de 648€ (54€ par mois) L'adhésion de son conjoint à la mutuelle coûte au salarié, en sus, 113€ par an (9,5€ par mois); la direction ne participe pas sur ce poste.



### **Risques psycho-sociaux (RPS): convocation en urgence du CHSCT de Gfi Progiciels**

Des informations relatives à l'existence d'une « liste » de salariés que la direction aurait l'intention de licencier, circulant ici et là dans Gfi Progiciels, une situation de risques psycho-sociaux s'est mise en place très rapidement : la « rumeur » se propage vite, et la rumeur peut tuer ! Qui pourrait anticiper avec certitude la réaction d'un salarié découvrant de façon brutale et fortuite, que son nom fait partie de la « liste-cible » ?

Face au danger réel induit par cette situation et à l'installation d'un climat délétère dans certaines équipes opérationnelles, les membres du CHSCT à l'unanimité ont demandé une réunion en urgence, de leur Instance afin que son Président, M Pierre CHIARELLI, apporte en personne, toutes les explications nécessaires et expose les dispositions qu'il allait prendre pour rétablir un climat de travail conforme et faire cesser la pratique de méthodes inacceptables !

Demandée le 23 novembre, la réunion s'est tenue le 27 novembre. Il fallait s'y attendre : M Pierre CHIARELLI a déclaré qu'il n'y avait pas la moindre « liste » de cette nature ! Il a cependant admis qu'une réorganisation était en cours et qu'elle serait présentée sous peu aux équipes. Les élus ayant insisté sur le caractère particulièrement anxiogène de l'instabilité engendrée, dans un contexte de résultats 2012 très décevants et la préparation d'un budget 2013 très tendu, M Pierre CHIARELLI s'est engagé à envoyer rapidement des « émissaires de la direction » pour faire œuvre de pédagogie auprès des équipes, et remonter le moral des troupes : c'était bien la moindre des choses, mais cela sera-t-il suffisant ?

Le CHSCT reste en mode vigilance maximale et n'hésitera pas à convoquer la direction à la moindre nouvelle alerte ...

### **Gfi-BUS : la négociation pour l'organisation des élections des représentants des 460 salariés de Gfi BUS (ex-division BUS de Thales Services) est lancée !**

Initialement attendus au nombre de 617, ce sont finalement 460 salariés de l'ex division BUS de Thales Services qui ont été accueillis au sein du Groupe Gfi le 15 octobre 2012. Ils ont été regroupés dans une filiale dédiée, Gfi-BUS, détenue à 100% par Gfi Informatique, où ils conserveront leur statut Thales et la convention collective de la Métallurgie pendant 15 mois . Au cours de cette période, des négociations seront organisées pour définir les modalités de transition vers la convention collective SYNTEC et les dispositions en vigueur à Gfi .

Actuellement, le protocole électoral pour l'élection de leurs représentants est en cours de discussion : le 11 décembre 2012, la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC et la CGT se sont retrouvées avec la direction de Gfi, autour de la table des négociations pour une première réunion. La délégation CFE-CGC était composée de : Claude CAYE (salarié Gfi-BUS), Dominique MALRIN ( DS CFE-CGC de Thalès Services), Alina TORTOCHAUT (DSC CFE-CGC de l'UES Gfi) , Pierre ROI (DS CFE-CGC Gfi IP) .

Une autre réunion est prévue début janvier 2013.

Si tout se déroule bien, d'ici 3 à 4 mois, nos collègues de Gfi-BUS seront vraisemblablement dotés de représentants du personnel, étape cruciale dans le cadre du processus de leur intégration dans le groupe GFI .

### **Dernière minute : procès en appel du CCE de l'UES Gfi contre la direction**

Le juge de la cour d'appel de Paris statuera le 11 février 2013 sur le recours déposé par le CCE de l'UES Gfi contre la direction de Gfi, dans le cadre de l'acquisition de la division BUS de Thales Services.

La direction de Gfi ayant refusé de transmettre au CCE des informations cruciales sur ce dossier, sans lesquelles il lui était impossible de rendre un avis motivé sur l'opération, comme la loi l'impose pourtant, il avait porté l'affaire devant le TGI (Tribunal de Grande Instance) de Bobigny.

Malheureusement, le tribunal l'avait débouté. Le CCE avait alors interjeté appel de cette décision .

Nos représentants qui étaient présents à l'audience du 10 décembre 2012 au Palais de Justice de Paris, sont confiants dans l'issue du dossier tant les arguments que leur avocat a développés démontrent la mauvaise foi de la direction qui confond allègrement quantité d'informations et qualité desdites informations : le nombre de réunions tenues et la masse d'informations déversées par la direction sur le CCE sont une chose ...leur pertinence en est une autre !

Le juge de la cour d'appel pourrait alors ordonner à la direction de Gfi de transmettre au CCE les informations qu'il réclame : il serait grand temps puisque l'acquisition est désormais réalisée, mais ce serait fort utile pour enfin apprécier réellement le volet économique de l'opération ...

### **La CFE-CGC est à votre disposition !**

**Vous vous sentez perdu dans l'organisation complexe du Groupe Gfi ?**

**Vous rencontrez des difficultés dans l'exercice de vos activités professionnelles ?**

**Vous vous posez des questions ?**

**Un réflexe : contactez vos délégués syndicaux et représentant de la section syndicale CFE-CGC !**

**Alina TORTOCHAUT : Délégué Syndical Central UES GFI : 06 83 09 41 92 / 01 41 27 09 55**

**Olivier YERLE (Progiciels) : 06 70 76 38 06 , Pierre ROI (IP) : 06 76 72 21 54**

**Bruno DAVID (IP) : 06 60 99 28 16, Benoît WENK (EST) : 06 61 13 11 93**

**Alain GUILLOU (Sud-Ouest) : 06 84 95 36 59, François LECLUSE (Rhône-Alpes) : 07 80 02 68 59**

**Michaela ALEXANDRESCU(ADELIOR):06 89 64 39 93**

**Rejoignez notre équipe, son réseau d'assistance, de connaissances, de compétences :**

**adhérez à la CFE-CGC !**